



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92
www.fr.ch/sasoc, sasoc@fr.ch

Fribourg, le 4 octobre 2022

Banque alimentaire fribourgeoise – Prise de position Philippe Demierre, CE

En soutenant la Banque Alimentaire Fribourgeoise le Conseil d'Etat s'inscrit dans une approche globale de garantie de la sécurité alimentaire et de développement durable.

En effet, la crise sanitaire a mis en lumière la précarité dans laquelle se trouvent certains ménages qui peuvent très rapidement se retrouver en grande difficulté. Il est important pour le Conseil Etat d'en tirer des enseignements et de mettre en place des structures adéquates à l'avenir. De ce fait, les objectifs poursuivis par la Banque Alimentaire Fribourgeoise ont été validés et se recourent avec les politiques publiques mises en place par les Services et Directions concernés du canton.

C'est pourquoi, dans une optique de développement durable, ce projet est présenté comme un défi transversal et multidimensionnel pour l'État de Fribourg. Il concrétise en particulier l'axe stratégique du programme gouvernemental Cohésion sociale et la volonté affirmée de soutenir les personnes vulnérables.

Pour ces raisons, je soutiens ce projet et tiens à rappeler les trois objectifs de cette association :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Favoriser la réinsertion professionnelle
- Prévenir et lutter contre la précarité en offrant des produits de premières nécessités

Philippe Demierre, Conseiller d'Etat